

Dans ce tableau, aux endroits où il y a eu changement, l'ancien *V.* est indiqué entre parenthèses; il n'y a pas eu de changement dans les autres endroits.

Il faut faire également ces changements dans les nouveaux livres de chant :

A la p. 749, aux II vêpres de l'Ascension, il faut chanter le *V. Ascendit* des I vêpres (p. 740) au lieu du *V. Dominus*. A la page 750, à l'antienne *Cum venerit* des I vêpres, il faut indiquer le *V. Dominus* avant l'antienne, à la place de *Ascendit* et le *V. Ascendit* après l'antienne, à la place de *Dominus*.

Comme on le voit ce n'est pas l'*ordo* des offices chantés (non plus que l'*ordo* latin) qui est fautif, mais bien certaines éditions de bréviaire.

J. S.

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 29 mai 1915.

M. le chanoine Jean-Baptiste Guy, ancien curé du diocèse de Saint-Hyacinthe, décédé le 27 de ce mois, était membre de la SOCIETE D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, prêtre, *chancelier*.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	14 Juin.	— Boucherville.
Mercredi,	16 "	— Saint-Jacques-le-Mineur.
Vendredi,	18 "	— Notre-Dame-du-Bon-Conseil.
Dimanche,	20 "	— Saint-Lambert.